

20/05/2023



89^{ème} Assemblée Générale de la FNAM

21 juin 2023 à TOURS

Rapport moral et d'activités 2022

Monsieur le Président fédéral,

Mesdames et Messieurs les administrateurs,

Mesdames et Messieurs les présidents de groupements,

Mesdames et Messieurs les représentants de groupements,

Mesdames et Messieurs les porte-drapeaux

Chers amis.

Photo de Tours

Nous sommes réunis cette année à Tours pour la 89^{ème} assemblée générale de la Fédération Nationale André Maginot.

Nous sommes particulièrement heureux que vous ayez répondu aussi nombreux à notre invitation. Sont présents : **112** présidents et **40** représentants. Ce qui représente plus de la moitié des groupements, **152** GR présents sur **225**, ce qui prouve votre fidélité à la Fédération.

Depuis notre dernière assemblée générale à Saint-Etienne, la Fédération Maginot a perdu de nombreux camarades et adhérents, n'oublions pas nos militaires et les membres des forces de l'ordre tués ou blessés en effectuant leur devoir aussi bien en opérations extérieures qu'en opérations intérieures. Sans oublier vos proches, nos présidents de groupements et porte-drapeaux absents

20/05/2023

pour cause de maladie. En mémoire de nos morts, je vous remercie de bien vouloir vous lever pour respecter une minute de recueillement.

Je vous remercie

Conformément à l'article 5 des statuts et à l'article 3-2.2 du règlement intérieur, j'ai l'honneur et le plaisir de vous présenter le rapport moral et d'activités 2022, au nom des membres de notre conseil d'administration.

Durant l'année 2022, le Conseil d'administration s'est réuni cinq fois.

Le 20 janvier 2022, lors d'une réunion de bureau, madame Marie-France RODGERS, administratrice et secrétaire nationale a fait le choix de ne pas renouveler son poste d'administratrice aux prochaines élections de juin.

A Saint-Etienne, huit administrateurs ont été élus dont deux nouveaux.

Les administrateurs réélus sont : René PETER, Evelyne LEGLAYE, Richard PERNOD, Daniel STANDAERT, Michel BERTHELIN et Gérard LE DUC.

Les deux nouveaux élus sont : Cyril CARNEVILLIERS et Dominique BURLETT.

Un administrateur et une administratrice sortants ont bénéficié de l'honorariat, amplement mérité :

Monsieur le général Robert RIDEAU et Madame Marie-France RODGERS.

La composition du Bureau a été modifié de la façon suivante :

René PETER est devenu président fédéral, Christian PIQUET président-délégué, Jacques SONNET vice-président, Brigitte RAINE secrétaire nationale et Bernard GARNIER Trésorier national.

Le général Robert RIDEAU, président honoraire, est nommé Conseiller auprès du président fédéral, Patrick REMM, administrateur, est nommé Conseiller du président fédéral en matière économique et financière, Richard PERNOD, administrateur, est nommé Chargé de mission auprès du monde combattant.

Au cours de l'année écoulée, le bureau et le conseil d'administration ont œuvré avec beaucoup de dévouement et nous l'espérons d'efficacité pour que vive notre fédération, la solidarité et la mémoire combattante.

20/05/2023

Je voudrais remercier les personnels de la Fédération pour leur engagement auprès de la Fédération et de vous tous.

Merci aussi à nos dévoués porte-drapeaux nationaux, messieurs LADJAD et PETROVIC pour leur disponibilité et leur dévouement.

J'associe à ces remerciements tous les porte-drapeaux de vos groupements respectifs.

Certaines commissions ont conservé leurs présidents, à l'exception des commissions « Mémoire », présidée par Cyril CARNEVILLIERS, « Communication », présidée par Annie HERMENIER-TELMACE, « Chancellerie », présidée par Yvon ROUANET et « relations avec les groupements » présidée par Brigitte RAINE.

Photo de la composition des commissions

Aujourd'hui, la FNAM compte **225** groupements pour environ **180 000** membres.

Examinons maintenant le travail réalisé par les **8 Commissions techniques** :

Photo de la commission de la solidarité

1 La commission de la Solidarité, présidée par **Christian PIQUET** président-délégué forte de 5 membres et d'une secrétaire s'est réunie à 5 reprises durant l'année 2022.

L'organisation de cette commission comporte trois pôles :

Titre 1 : Subventions accordées au titre de la préservation de la mémoire combattante.

Titre 2 : Subventions accordées au titre des domaines divers (humanitaire, recherche médicale, scientifique, santé etc...)

Titre 3 : Subventions individuelles aux adhérents en difficulté.

20/05/2023

Sur le global **142** dossiers ont été traités engageant un budget de **359 183 €**, laissant un reliquat de **60 817 €**.

44 dossiers en titre 1 pour la somme de **124 623 €**

19 dossiers en titre 2 pour la somme de **86 010 €**

79 dossiers en titre 3 pour la somme de **148 550 €**

Au vu de ce compte rendu plusieurs observations se dégagent.

L'effet de la crise s'est encore fait sentir tout au long de cette année 2022, cependant la fréquence des dossiers des **titres 1 et 2** est à peu près semblable à l'année 2021.

Pour les demandes de secours individuels **titre 3** on constate une augmentation, en effet **45** dossiers ont été traités en 2021 contre **79** pour l'année 2022.

C'est un mieux et nous pouvons remarquer que pour cette année 2022, le titre 3 est arrivé en premier.

Concernant la projection budgétaire de la commission solidarité pour l'année 2022, il y a eu nécessité d'augmenter la masse financière soit un budget de **420 000 €**.

Le président de cette commission considère que la situation du pays ne sera pas des meilleure, au vu d'une inflation galopante, qui imputera très certainement le pouvoir d'achat de nos adhérents.

Aussi pour faire face à cette situation le budget pour l'année 2023 devra être revu à la hausse.

Photo de la commission de la mémoire et jeunesse

2 La commission Mémoire et Jeunesse, jusqu'au 02 juin 2022 a été présidée par **Henri SCHWINDT** président délégué, il passe le relais à **Cyril CARNEVILLIERS** administrateur, elle est composée de 4 membres et de deux secrétaires.

Cette commission est composée de deux pôles :

- Pôle mémoire qui a en charge les dossiers de voyages scolaires et le prix de la mémoire et du civisme

20/05/2023

- Pôle jeunesse qui a en charge les classes défense et de sécurité globale, les cadets de la défense et les rallyes citoyens

L'année 2022 fut marquée par une activité forte de la commission mémoire-jeunesse :

- 141 dossiers de demande de subvention de voyages scolaires mémoriels ont été étudiés pour 129 accordés. Soit un totale de subvention d'un montant de 154 765 €.
- Une trentaine de dossiers pour 1045 élèves de classes défense ont été étudiés pour un total de subvention de 30 946 €
- 18 dossiers pour 942 élèves pour les cadets de la défense pour un montant de 20 329€
- 13 dossiers pour 4604 élèves pour les rallyes citoyen pour un montant de 18 230€

Soit un total de subvention de 69 505€.

Le bilan est extrêmement positif car la commission a fortement été sollicitée, bien plus que les trois dernières années.

La commission a soutenu également des projets exceptionnels toujours à destination des enseignants et des scolaires :

- Le concours national de la résistance et de la déportation sur l'académie de Paris
- Le prix des classes défense du Gouverneur militaire de Metz
- Soutien au projet Jean Moulin porté par l'ONaC-VG rassemblant 5 établissements scolaires de villes symboles attachées au chef de la résistance intérieure.

Photo de la commission de défense des droits

3 La commission de défense des droits, présidée par **Francis BARBIER**, administrateur est composée de 5 membres et d'une secrétaire.

La commission de défense des droits s'est réunie 3 fois depuis le dernier congrès de 2022 à Saint Etienne.

20/05/2023

Les deux dernières réunions étaient destinées à :

- Analyser les affaires en cours dont une plus particulièrement suivie par Maître JEUDI, avocate missionnée par la FNAM pour défendre les intérêts d'un adhérent et qui n'a pas obtenu satisfaction dans les conclusions de son affaire à l'égard des autorités militaires.

C'est ainsi que la commission a délibéré pour faire appel à un cabinet spécialisé afin de porter cette affaire en Conseil d'Etat auprès de la Cour Administrative d'Appel et faire casser le jugement prononcé par le tribunal.

- Analyser les questions posées par les groupements rattachés à la FNAM dans le but d'établir les Motions 2023 à présenter au congrès 2023 à Tours en juin de cette année.

Depuis septembre 2022, date du dernier congrès à Saint Etienne, la commission a réalisé les travaux suivants :

- Elaboration d'une fiche résumant les principaux décrets régissant les éléments de droits accordés aux Anciens Combattants tels que : la valeur du point d'indice au 1^{er} juillet 2022, la retraite du combattant, l'attribution de la demi-part fiscale, le Fond de prévoyances militaires et aéronautiques, la succession d'un ancien combattant décédé détenteur d'une PMI et autres...

- Apporter des réponses à 18 demandes d'éclaircissements sur la législation auprès des groupements et de certains adhérents.

- Représenter la FNAM lors de réunions portant sur le projet de loi de finances de 2023, mission "Anciens combattants, mémoire et liens avec la Nation" et a assisté à la commission des affaires sociales du Sénat.

Photo de la commission des finances

4 La commission des Finances, présidée par **Jacques SONNET**, vice-président est composée de 4 membres et d'une secrétaire.

Concernant cette commission un rapport précis vous sera donné par le président de la commission financière demain matin.

20/05/2023

Photo de la commission de la communication

5 La commission de la communication jusqu'au 02 juin 2022 a été présidée par **Richard PERNOD** administrateur, il passe le relais à **Annie HERMENIER-TELMACE**, administratrice, elle est composée de 3 membres et de deux personnels.

Dès sa nomination au poste de président fédéral en juin 2022, le général René Peter a présenté son champ d'action pour l'année à venir. L'année 2023 sera l'occasion de fêter les 135 ans de la création de notre association et les 70 ans de l'appellation « André Maginot », en même temps il a été décidé l'élaboration d'une bande dessinée, vecteur de communication vers nos plus anciens comme les plus jeunes afin de réhabiliter André Maginot qui fut un grand homme d'état. La présidente de la commission communication et son équipe ont été chargés de cette mission. C'est l'agence de communication « KAOLIN » qui a été retenue pour la réalisation de cette BD et un groupe de pilotage a été créé au sein de la Fédération afin d'en suivre les travaux.

Pendant cette année 2022, trois INFO FNAM ont été réalisées et adressées aux présidents de groupement.

Deux nouveaux dépliant (Flyers) ont vu le jour.

Photo de la commission de la charte

6 La commission de la Charte, présidée par **Jean-Marie GUASTAVINO**, vice-président est composée de 5 membres et d'une secrétaire.

Cette année 2022 marquée par le succès des "Témoignages de soldats en Algérie" a connu un tel succès que nous avons dû augmenter le nombre de pages sur le dernier numéro de l'année (76 pages contre 52). Vous avez été très nombreux à répondre. Tous vos témoignages ne pourront être publiés mais ils seront largement utilisés. L'intérêt de l'article sur les drones a malheureusement été validé par l'actualité en Ukraine et le mouvement des enfants italiens après la deuxième guerre mondiale souligne encore une fois notre ouverture

20/05/2023

internationale. Cette ouverture se prolongera cette année 2023 par une mini étude comparée des moyens de défense français et allemands durant la première guerre mondiale.

Photo de la commission de la chancellerie

7 La commission de la Chancellerie jusqu'au 02 juin 2022 a été présidée par **René PETER** vice-président, il passe le relais à **Yvon ROUANET** administrateur, elle est composée de 3 membres et d'une secrétaire.

Elle s'est réunie trois fois. Les deux premières réunions ont été faites sous la présidence de René PETER.

Au total, au titre de l'année 2022, ont été traités 299 dossiers, provenant de 67 groupements. Ont été décernés 16 diplômes d'honneur, 76 médailles de bronze, 131 d'argent, 76 d'or et aucun dossier n'a été refusé.

Il est à noter que l'activité du dernier quadrimestre 2022 (161 dossiers) est plus importante comparée aux deux précédents (1^{er} : 56 dossiers, 2^{ème} : 82 dossiers, pour un total de 138 dossiers). Le nombre de dossiers est en augmentation par rapport à l'année précédente (175 dossiers).

Photo de la commission relations avec les groupements

8 La Commission des relations avec les groupements jusqu'au 02 juin 2022 a été présidée par Marie-France RODGERS secrétaire nationale, elle passe le relais à **Brigitte RAINE** nouvelle secrétaire nationale, elle est composée de 5 membres.

Au cours de l'année 2022 la commission « Relations avec les Groupements » n'a constatée aucune infraction aux statuts, ni au règlement intérieur de la FNAM et a entretenue des relations de conseils et d'informations avec ses contacts.

7 Affiliations :

*L'Amicale du Régiment de la Neige (ARN) – GR 274 -Président le général BIZEUL

20/05/2023

*L'association des Retraités Militaires et des Veuves de Militaires du Morbihan (ADMR 56) – GR 101/056 – Président Monsieur Bernard VIDOT

*La Société d'encouragement au Bien (SEAB) – GR 279 -Président Monsieur Thierry COUREAULT

*La Saint-Cyrienne – élèves et anciens élèves de l'école spéciale militaire (ESM) et de l'école spéciale militaire interarmées (ESMIA) – GR 280 – Président le général DARY

*L'Association pour la Promotion Transfusion Sanguine des Armées (APTSA) -GR 281 – Président le Médecin Général Benoit CLAVIER

*L'Association Nationale des Officiers de Réserve de l'Infanterie (ANORI) – GR 282 – Président le colonel AUDOIN

*L'Amicale du 3^{ème} Régiment de Parachutistes d'Infanterie de Marine et des Troupes de Marine (A3TDM) -GR 283 – Président le lieutenant Jacky LOISON

L'association des sous-officiers de réserve 94 a rejoint le GR 300

8 Radiations : *(à la suite de leurs dissolutions dûment actées)*

GR 101/38 - Association des Retraités Militaires de l'Isère

GR 143 – La Fédération des Associations départementales d'Anciens Combattants et Anciens Militaires de la SNCF

GR 122 – Club du 18 juin -Association pour la Vigilance de la Résistance et de la Déportation

GR 205 – Association Nationale des Combattants Volontaires de la Résistance

GR 209 – Association Nouvelle des Anciens et Amis d'Indochine -Section de Franche-Comté

GR 256 – Fédération Nationale des Mutilés et Réformés Militaires Veuves

GR 207 – Association des Saint-Cyriens dans la vie civile

GR 232 – Association de la promotion de Saint-Cyr -promotion « Ceux de Dien Bien Phu »

20/05/2023

La FNAM a mis en place des référents régionaux, ceux-ci sont les représentants du Président Fédéral, la plupart sont administrateurs ou président de groupement, ils ont pour mission d'être les ambassadeurs Maginot.

Photo de la résidence André Maginot

L'association de la Résidence André Maginot jusqu'au 25 mai 2022 a été présidée par **Roger DEGUELDRE** administrateur, il passe le relais à **Michel BERTHELIN**, administrateur. L'année que nous espérons sans COVID n'aura pas tenu cette promesse, mais fort d'une équipe motivée, de résidents solides et résilients, notre EHPAD aura traversé les turbulences sans trop de désagréments.

Nous pouvons dire aujourd'hui que si le COVID aura pour un temps mis à l'arrêt nos activités, nous sommes repartis avec la volonté de renouer les liens entre tous les acteurs de notre association. Pour ce faire, nous avons relancé les actions d'animation et de médiation animale qui sont au cœur de notre projet d'accompagnement, mais nous avons aussi développé de nouveaux partenariats en créant, entre autres, un jardin partagé. La vocation de ce lieu est d'offrir un espace de jardinage ouvert aussi bien aux résidents qu'aux familles, mais aussi aux bénévoles de la commune qui nous accompagnent. Notre objectif étant d'ouvrir notre EHPAD sur l'extérieur et ainsi de respecter une valeur que nous défendons en restant un lieu de vie et pas de fin de vie.

La mission ardue que remplit le conseil d'administration de l'ARAM, ne serait toutefois pas réalisable sans le soutien indéfectible de la FNAM qui dans le cadre de son action sociale en faveur des adhérents a construit notre maison et en améliore les prestations avec soin depuis le premier jour.

Mécénats et Partenariats avec la FNAM:

20/05/2023

« Le gouverneur militaire de Paris (GMP) »

Le général de corps d'armée, Christophe ABAD.

(au profit de l'association pour le Développement des Œuvres d'entraide dans l'armée) ADO.

« L'Armée de Terre »

Le Major général de l'armée de terre, le général de corps d'armée Patrice QUEVILLY

(pour le village des blessés de Fontainebleau)

« L'état »

représenté par le ministre des Armées, par délégation le lieutenant-colonel Gabriel VALLIER, commandant militaire du quartier général NIEL.

(au profit du Palais Niel de Toulouse)

« La Fondation Charles De Gaulle »

Le président Hervé GAYMARD

« L'Institution de Gestion Sociale des Armées » (Igesa)

Le directeur général, Renaud FERRAND

« Réseau CANOPÉ » sous tutelle du ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse.

Par délégation, le directeur territorial Ile de France, monsieur Bruno DAIROU

Photo des personnels

20/05/2023

Photo d'André Maginot

La Fédération Nationale André Maginot assure et assurera toujours ces deux missions principales, la mémoire et la solidarité.

La mémoire dirigée vers la jeunesse de notre pays qui en sera le garant pour l'avenir prend une place de plus en plus importante au sein de notre fédération.

La solidarité reste le fer de lance de notre Fédération, notamment le titre 3, l'aide à nos adhérents doit rester impérative et primordiale.

La Fédération doit continuer à fédérer au sein du monde combattant mais pas seulement.

Elle doit par votre intermédiaire aider le plus grand nombre de nos adhérents surtout en ces moments difficiles d'inflation économique et d'incertitude géopolitique.

Je vous remercie.